



# PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 31 mars 2026

SFDR Article 8

## STRATÉGIE DU PRODUIT

Ce produit financier vise à investir dans des sociétés de l'Union Européenne qui proposent des solutions à la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution et la raréfaction des ressources. Pour cela, les investissements sont orientés dans les activités économiques liées aux sujets suivants : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau et des déchets, la santé et le bien-être, et la mobilité propre.

Ce fonds a pour objectif de réaliser au moins 70% d'investissement durable environnemental au sens de la SFDR, dont 5% au moins alignés à la taxonomie européenne.

### EXCLUSIONS



La part d'investissement durable de ce produit au 31.03.2026 est de 87,51%\*

\*Hors cash et assimilé

## SCORES ESG AU 31.03.2026

### PALATINE PLANETE

**13,56 / 20**

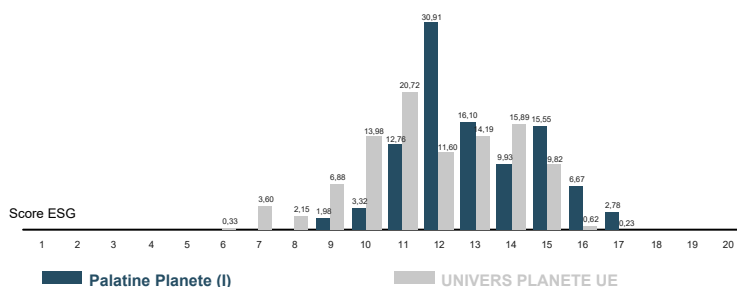
couverture 100%

### UNIVERS PLANETE UE

**12,34 / 20**

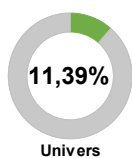
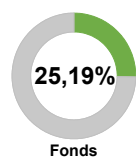
couverture 99,69%

## DISTRIBUTION DES NOTES ESG



## INDICATEURS DE DURABILITÉ

### ALIGNEMENT DES REVENUS DES ENTREPRISES INVESTIES A LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

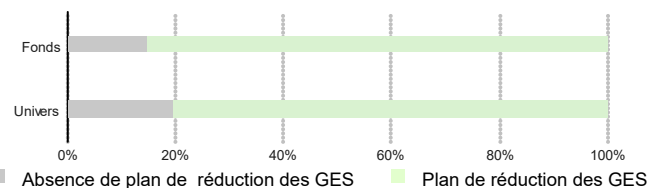


#### Type d'alignement (% Fonds / % Univers)

- Alignement nucléaire (0,02% / 0,11%)
- Alignement gaz (0,03% / 0,02%)
- Alignement hors nucléaire et gaz (25,14% / 11,26%)
- Non aligné (74,81% / 88,61%)

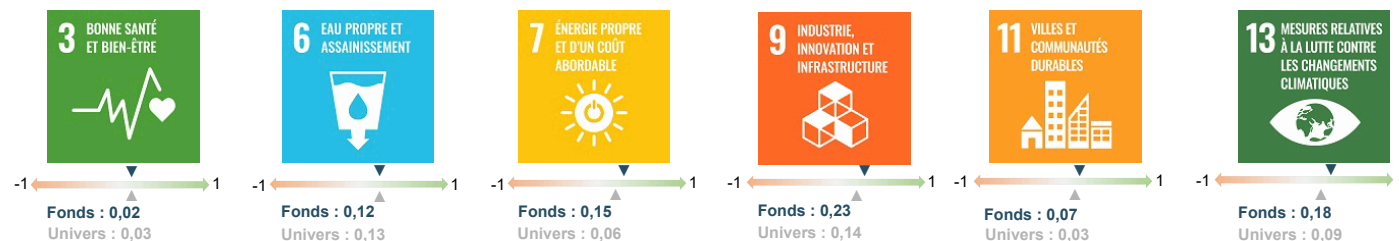
Taux de couverture : Fonds 93,38% / Univers 97,34%

### ABSENCE DE PLAN DE RÉDUCTION DES GAZ A EFFET DE SERRE (GES)



Taux de couverture : Fonds 100% / Univers 99,97%

## CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES





# PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 31 mars 2026

SFDR Article 8

## AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

### PALATINE PLANETE

### UNIVERS PLANETE UE

#### INDICATEURS CLIMATIQUES

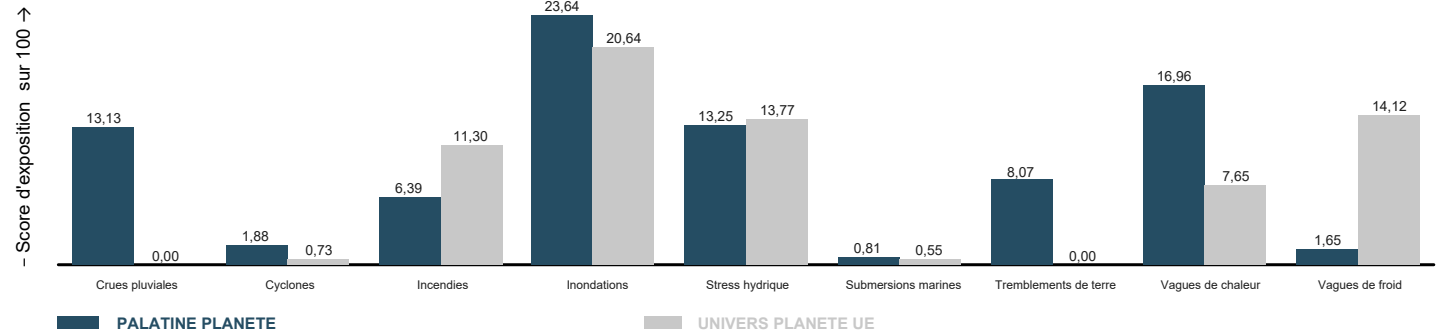
Empreinte carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 131,40 couverture 100,00%	1 480,10 couverture 99,64%
Intensité carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	2 370,49 couverture 100,00%	1 918,28 couverture 99,64%
Exposition aux combustibles fossiles	19,56% couverture 100,00%	15,78% couverture 99,64%

#### AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

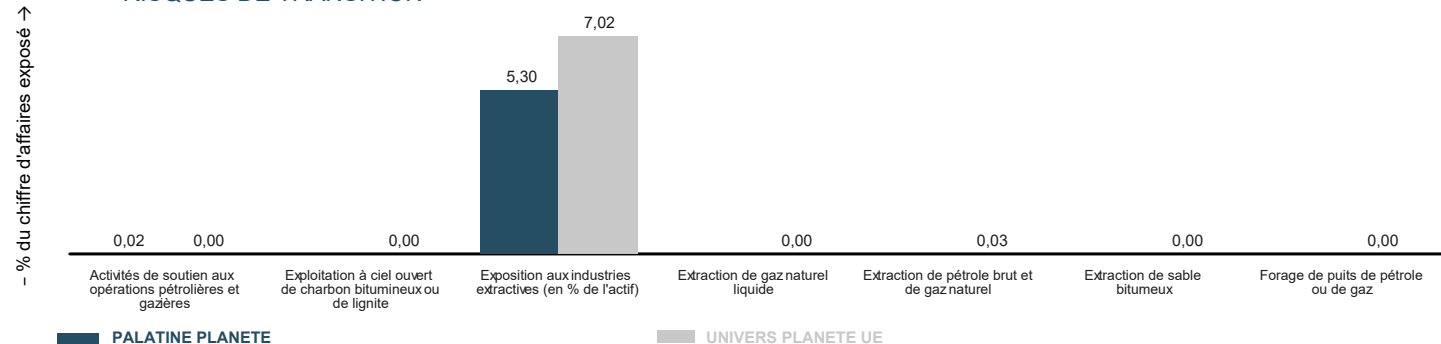
Part de femmes dans l'effectif	27,59% couverture 97,73%	32,04% couverture 93,64%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	87,06% couverture 100,00%	85,84% couverture 99,76%
Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies	63,68% couverture 100,00%	80,27% couverture 99,97%

## RISQUES DE DURABILITÉ

### RISQUES PHYSIQUES : PRÉVISIONS À HORIZON 2050



### RISQUES DE TRANSITION





# PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 31 mars 2026

SFDR Article 8

## DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

	% actif	Score ESG	Classification NACE	Pays
ASML HOLDING	7,0%	15,63	Industrie manufacturière	Pays Bas
IBERDROLA	3,3%	15,50	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Espagne
NOVARTIS N	3,3%	12,52	Industrie manufacturière	Suisse
PRYSMIAN	3,3%	12,31	Industrie manufacturière	Italie
SPIE	2,8%	13,05	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	France

## ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX NOTÉS

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS	% actif	Score ESG	Classification NACE	Pays
GREENERGY RENOVBABLE	2,63%	17,23	Construction	Espagne
SOITEC	1,33%	16,73	Industrie manufacturière	France
SOLARIA ENER Y MED	1,52%	16,59	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Espagne
SECHE ENVIRONNEM	1,19%	16,55	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
SSE PLC	2,27%	16,54	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Royaume Uni



# PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 31 mars 2026

SFDR Article 8

## MÉTHODOLOGIE

- **Score ESG** : Palatine AM s'appuie sur les données extra-financières de MSCI, d'EthiFinance et aussi sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés qui sont ensuite traitées par son équipe interne d'analyse ESG.
- **Exclusions appliquées** : le fonds applique une politique d'exclusion qui concerne les secteurs des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biochimiques), du charbon (extraction et production d'électricité), du pétrole et du gaz (développement de nouveaux projets et production), ainsi que du tabac (production et distribution). Il exclut également les émetteurs ayant violé le Pacte mondial des Nations Unies, ainsi que ceux présentant des risques liés à la corruption, au blanchiment d'argent ou à l'évasion fiscale. Le détail des politiques d'exclusion appliquées est disponible dans la politique d'exclusion de Palatine AM : [Investissement Durable - Palatine Asset Management <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>](https://www.palatine-am.com/investissement-durable)
- **Score de contribution aux ODDs** : Ce score est calculé en prenant la moyenne pondérée du score net d'alignement aux ODD de MSCI, en fonction du poids de détention de chaque société dans le portefeuille. La méthodologie utilisée attribue à chaque ODD un score net de contribution variant de -10 à +10, qui est ensuite ajusté sur une échelle de -1 à +1 pour ce reporting. Ce score prend en compte tant la contribution des activités économiques des entreprises que leurs processus opérationnels.
- **Taxonomie européenne** : Les calculs d'alignement du chiffre d'affaires des entreprises investies à la taxonomie de l'UE s'appuient sur les données de MSCI. Ils prennent en compte l'alignement taxonomique au nucléaire, au gaz et hors nucléaire et gaz.
- **Absence de plan de réduction des émissions de GES** : Part de sociétés en portefeuille n'ayant pas fait valider leurs cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre par la Science Based Target initiative. Cet indicateur est utilisé comme proxy à l'indicateur 4 du tableau 2 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Empreinte carbone** : Cet indicateur correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Intensité carbone** : Cet indicateur correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.
- **Pourcentage moyen de femmes dans l'effectif** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein de l'effectif total des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.
- **Pourcentage d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.
- **Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies** : Part de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille par rapport au nombre de sociétés total de sociétés investies
- **Risques physiques** : Score d'exposition du portefeuille aux incendies, à l'occurrence de vague de chaleur ou de froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, au stress hydrique, aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer, ou à des ouragans.
- **Risques de transition** : Pourcentage d'entreprises, pondéré par leurs poids dans le portefeuille, qui ont une part de leur chiffre d'affaires supérieure à 0% dans un ou plusieurs des secteurs suivants : exploitation souterraine ou à ciel ouvert de charbon bitumineux, extraction de pétrole brut, de pétrole de gaz naturel, de sable bitumineux, ou de gaz naturel liquide, forage de puits de pétrole ou de gaz et toutes autres activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières.

Les méthodologie sont détaillées dans le code de transparence du fonds.

Les méthodologie sont détaillées dans le code de transparence du fonds. Vous pouvez les retrouver sur notre site internet, ainsi que d'autres informations complémentaires sur l'investissement durable, en cliquant ou en flashant ce QR code.



**Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MSCI, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).**

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com